



## ENQUETE MOBILITE

Pilotée collectivement par les communautés de communes du Pays Lafrançaise, Pays Serres de Quercy, Deux Rives, Terres des Confluences et en étroite collaboration avec la Région Occitanie, la Direction Départementale des Territoires du Tarn et Garonne, le Conseil Départemental du Tarn et Garonne et le CEREMA, une enquête mobilité aura lieu durant le mois de février 2024. A l'issue de l'enquête réalisée sur l'ensemble des territoires composé de 83 communes et près de 80 500 personnes (Insee 2020), l'objectif est d'interroger et de décrire les pratiques de mobilité de plus de 1000 personnes résidentes des communes.

### Une enquête mobilité, pourquoi ?

*Pour éclairer les habitudes de déplacement, obtenir des données réelles d'usages et se réunir autour d'ateliers de réflexion pour élaborer des solutions concrètes.*

Par son caractère inédit et la nature des résultats attendus où seront précisés les modes de déplacement utilisés de l'ensemble des catégories de la population, l'enquête Mobilité est une source d'information exceptionnelle et un outil d'aide à la réflexion et à la décision. Les collectivités, les Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM), l'État préparent et mettent en œuvre les politiques de déplacement de la population en s'appuyant sur ce travail d'investigation des pratiques de déplacements et leur évolution. Ces objectifs permettent également d'évaluer les effets des politiques de transport et d'adapter de futurs programmes d'investissements et d'actions.

C'est aussi l'occasion d'affiner les besoins en participant à une réflexion collective autour de 3 ateliers collectifs centrés sur le design de service. Les volontaires ayant manifesté leur intérêt seront invités à contribuer à l'élaboration des solutions fonctionnelles et réalisables.

### Comment ?

*Sur une base volontaire et anonyme, en ligne et en format papier.*

Lancement de l'enquête mixte le 2 février 2024.

#### Version numérique

Un avis d'enquête invitant les habitants à remplir en ligne celle-ci sera diffusé sur les supports de communication suivants :

- Site internet des Communautés de Communes
- Articles de presse des médias locaux
- Pages sur les réseaux sociaux institutionnels

#### Version papier

Afin d'ouvrir au plus grand nombre et de réduire l'impact de la fracture numérique, des formulaires papier seront mis à disposition des habitants dans les espaces publics tels que :